



L'AMAR communique

Incompréhension de l'Association L'AMAR face à la sommation de quitter les lieux

L'AMAR a reçu aujourd'hui une lettre des Autorités de la Ville lui enjoignant de quitter le bâtiment de la rue de la Main 2.

La précipitation et le retournement de situation suscité par la décision des Autorités de la Ville quant à la pérennité de notre projet laisse l'association dans l'incompréhension. Le dialogue était en bonne voie et se déroulait de manière constructive. Alors qu'une étude complète couvrant les domaines juridiques, sanitaires, sécuritaires et relevant de la politique des migrations était promise, le Conseil Communal revient sur ses engagements.

La lettre du Conseil Communal nous a été transmise ce matin par porteur, sans aucune discussion préalable concernant cette décision. L'association regrette cette dégradation des bonnes relations entretenues jusque-là avec les Autorités de la Ville.

En effet, aucun expert n'a passé la porte du bâtiment rue de la Main 2 depuis la déclaration des Autorités de la Ville en date du 25 avril, et l'étude invoquée pour justifier notre départ date d'il y a « quelques années ». Cette étude était faite dans le cadre d'une utilisation du bâtiment en tant que logement et nous ne la contestons pas. Nous notons cependant qu'une entorse à cette expertise a déjà été faite en 2011. Notre projet ne concernant en aucun cas l'habitation, une étude de salubrité du bâtiment en vue d'une utilisation ponctuelle des lieux aurait dû être mise en place. En outre, l'insalubrité, n'ayant aucune définition juridique, se détermine au cas par cas.

L'AMAR tient à rectifier plusieurs informations communiquée par la Ville. Premièrement, nous n'avons jamais parlé de travaux, mais bien de précautions prises par l'association. Nous n'avons pas touché à la structure bâtiment. Deuxièmement, l'estimation du nombre de personnes fréquentant le lieu représente le nombre total de personnes présentes sur la durée d'une journée. Nous ajoutons que personne n'a dormi sur place, la nuit le bâtiment est vide et soigneusement fermé.

Nous tenons également à expliciter la méthode que nous avons choisie pour investir les lieux. Comme expliqué dans le dossier que nous avons remis aux Autorités de la Ville, la méthode n'est due qu'à l'urgence de la situation et ne doit en aucun être prise comme une provocation. De nombreuses associations sont dans l'incapacité de trouver un local ou rencontrent d'importantes difficultés pour mener à bien leurs activités. Ceci révèle un problème de communication entre les autorités et les initiatives citoyennes.

Le projet L'AMAR, qui s'est substitué à la vacuité du bâtiment 2 rue de la Main, a fait ces preuves. Durant ces 5 jours d'ouverture, le projet a déjà rassemblé un grand nombre de personnes, requérants

d'asile, voisins, politiciens, réfugiés, membres de nombreuses associations neuchâtelaises, étudiants et autres sympathisants. Beaucoup d'entre eux ont déjà proposé des activités à mettre en place dans les prochaines semaines : un repas syrien, un atelier jonglage, des projections de films, des après-midi jeux, des cours de français, des contes du monde entier, un atelier couture, des massages thérapeutiques gratuits...

Malgré le succès que nous rencontrons, nous accepterons la décision de la Ville de quitter le bâtiment, mais ce, seulement une fois qu'une discussion de vive voix aura eu lieu. Nous ne cherchons en aucun cas la confrontation, au contraire nous voulons ouvrir à nouveau le dialogue et attendons d'avantage de transparence de la part des Autorités. L'activité pour les enfants prévue cet après-midi a été déplacée dans les locaux de la Case à Chocs, ceci pour éviter des tensions supplémentaires. Le repas populaire de ce soir aura lieu sur la place publique. Ces chicaneries administratives et techniques n'entameront pas la détermination de l'association à trouver une solution négociée en partenariat avec la Ville.

Une véritable volonté d'agir est née. Cet enthousiasme prouve que le manque d'activités et de rencontre existe et qu'il est urgent de le combler. Nous attendons du Conseil communal qu'il propose rapidement une alternative spatiale à l'association L'AMAR !

L'AMAR est aujourd'hui **un projet reconnu et soutenu par** :

Jeunes Verts, solidarités, le POP, Médecins du Monde, Solidarités sans frontières, Migr'action (NE), Stories from home and here (NE), Les Lundis des mots (NE), AED (UNINE), GRAMU (UNINE), GREEN (UNINE), Rage de vert (NE), Lac (NE), Black Office (NE), Droit de Rester (NE), Association du Collectif LampadR (NE), Galerie YD (NE), Marche Mondiale des Femmes (NE), Petit Festival de la Grande Prairie (NE), Droit de Rester (VD), Collectif R (VD).

Contact :

Caterina Cascio 076 358 85 01

Irène Blanc 078 708 70 31

lamarneuch@riseup.net